Image not found or type unknown

Disparition inquiétante du père, conséquences pour les droits parentaux

Par **Loulou75387**, le **20/09/2021** à **12:31**

Le père de mes enfants a envoyé un courrier nous informant de sa volonté de mettre fin à ses jours. Il est depuis "disparu" et aucune trace de lui pour le moment.

Quelles conséquence concernant l'autorité parentale ? Il me faut habituellement son accord pour des questiosn pratiques (inscriptions écoles, décisions médicales ou autres). Puis je demander à l'avoir en totalité ?

Quid de la pension alimentaire qui était versée ?

Merci par avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés